

**Ecole Municipale de Musique de LA GRAND'CROIX - Tarifs* (en euros) et par mois
pour les contribuables locaux - Année scolaire 2025/2026
(déduction faite de l'aide du Conseil Départemental)**

Sur présentation d'un justificatif du quotient familial de la C.A.F. datant de moins de trois mois au jour de l'inscription.

Le tarif est valable pour l'année scolaire et ne sera pas révisable en cours d'année.

** Tarifs provisoires, définitivement adoptés par le conseil municipal en juin 2025*

1 heure de formation musicale par semaine

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
Enfant	3,10	4,10	5,10	6,10
Adulte (18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				14,30

Initiation instrumentale et formation musicale (réservé aux enfants à partir de 7 ans)

1 heure de FM + 1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine

Cours d'instrument et formation musicale (à partir de 8 ans et adulte)

1 heure de FM + 1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine

Parcours personnalisé

1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine + module complémentaire adapté

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
1 enfant	17,30	24,50	27,50	34,70
2 enfants de la même famille	16,30	23,50	26,50	32,60
3 enfants de la même famille	15,30	21,40	24,50	30,60
Adulte (18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				35,70

1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine sans formation musicale

(si plusieurs instruments multiplier le tarif par le nombre d'instruments)

ou 1/2 heure de cours de chant individuel par semaine

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
Enfant	15,30	20,40	23,50	29,60
Adulte (18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				30,60

1 heure de formation musicale + 1 heure d'instrument en cours individuel par semaine

(soit 1/2 heure de deux instruments différents ou une heure du même instrument)

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
Enfant	26,50	37,70	42,80	53,00
Adulte (18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				54,10

Jardin musical (réservé aux enfants à partir de 2 ans) 30m par semaine

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
Enfant	3,10	3,10	4,10	4,10

Eveil musical (réservé aux enfants à partir de 4 ans) 45m par semaine

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
Enfant	3,10	4,10	4,10	5,10

Parcours Découverte (réservé aux enfants à partir de 5 ans) 1 heure par semaine

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
Enfant	6,10	7,10	8,20	10,20

Atelier / 1 heure par semaine

Elève	13,30
Gratuit pour tout élève de l'école de musique pratiquant un ou plusieurs instruments	
Adulte	14,30
Location d'instrument	
Pour un instrument	6,10

**Ecole Municipale de Musique de LA GRAND'CROIX - Tarifs* (en euros) et par mois
pour les non contribuables locaux - Année scolaire 2025/2026**

** Tarifs provisoires, définitivement adoptés par le conseil municipal en juin 2025*

1 heure de formation musicale par semaine

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental (moins de 18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
9,40	9,40	12,50	12,50	10,40
Elèves non subventionnés (enfant ou adulte)			15,60	

Initiation instrumentale et formation musicale (réservé aux enfants à partir de 7 ans)

1 heure de FM + 1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine

Cours d'instrument et formation musicale (à partir de 8 ans et adulte)

1 heure de FM + 1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine

Parcours personnalisé

1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine + module complémentaire adapté

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental (moins de 18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
59,30	59,30	79,00	78,00	69,70
Elèves non subventionnés (enfant ou adulte)			97,80	

1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine sans formation musicale

(si plusieurs instruments multiplier le tarif par le nombre d'instruments)

ou 1/2 heure de cours de chant individuel par semaine

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental (moins de 18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
51,00	51,00	67,60	66,60	59,30
Elèves non subventionnés (enfant ou adulte)			83,20	

1 heure de formation musicale + 1 heure d'instrument en cours individuel par semaine

(soit 1/2 heure de deux instruments différents ou une heure du même instrument)

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental (moins de 18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
91,50	91,50	122,70	120,60	108,20
Elèves non subventionnés (enfant ou adulte)			147,70	

Jardin musical (réservé aux enfants à partir de 2 ans) 30m par semaine

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
5,20	5,20	7,30	7,30	6,20
Enfants non subventionnés		12,50		

Eveil musical (réservé aux enfants à partir de 4 ans) 45m par semaine

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
7,30	7,30	9,40	9,40	8,30
Enfants non subventionnés		16,60		

Parcours Découverte (réservé aux enfants à partir de 5 ans) 1 heure par semaine

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
13,50	13,50	17,70	17,70	15,60
Enfants non subventionnés		32,20		

Atelier / 1 heure par semaine

Elève	16,60
Gratuit pour tout élève de l'école de musique pratiquant un ou plusieurs instruments	

Location d'instrument

Pour un instrument	6,20
--------------------	------